

## DECISIONS INDIVIDUELLES

### Décret présidentiel du 7 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 30 juillet 2017 portant nomination des membres du Haut Conseil Islamique.

-----

Par décret présidentiel du 7 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 30 juillet 2017, sont nommés membres du Haut Conseil Islamique, Mmes. et MM. :

- Kamel Bouzidi ;
- Mohammed Boudjelal ;
- Wassila Khelfi ;
- Abdelmalek Mortadh ;
- Abdelkader Bouarfa ;
- Said Bouizeri ;
- Samia Guettouche ;
- Mamoum Kassimi El Hassani ;
- Benamar Hamdadou ;
- Mustapha Ben Saleh Badjou ;
- Abdelkrim Debari ;
- Ahmed Benmalek ;
- Yousef Belmahdi ;
- Mebrouk Zidelkhir.

-----★-----

### Décret présidentiel du 14 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 6 août 2017 portant changement de nom.

-----

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-6° et 143 (alinéa 1er) ;

Vu l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil, modifiée et complétée, notamment ses articles 55 et 56 ;

Vu le décret n° 71-157 du 3 juin 1971, complété, relatif au changement de nom, notamment ses articles 3, 4 et 5 ;

#### Décète :

Article 1er. — Est autorisé le changement de nom conformément au décret n° 71-157 du 3 juin 1971, complété, susvisé, aux personnes ci-après désignées :

— Halilef Louardi, né le 20 avril 1975 à Beni Sebih (wilaya de Jijel) acte de naissance n° 00170 et acte de mariage n° 00093 dressé le 22 avril 2003 à Hamma Bouziane (wilaya de Constantine) et ses enfants mineurs :

\* Ouissal : née le 6 janvier 2006 à Constantine (wilaya de Constantine) acte de naissance n° 00353 ;

\* Abdeldjallil : né le 25 janvier 2008 à Constantine (wilaya de Constantine) acte de naissance n° 01520 ;

\* Aridj Nourhene : née le 8 novembre 2010 à Constantine (wilaya de Constantine) acte de naissance n° 24609 ;

\* Roueya : née le 13 avril 2016 à Constantine (wilaya de Constantine) acte de naissance n° 05208 ;

qui s'appelleront désormais : Soheib Louardi, Soheib Ouissal, Soheib Abdeldjallil, Soheib Aridj Nourhene, Soheib Roueya.

— Halilef Mahfoud, né le 14 mai 1977 à Béni Sebih (wilaya de Jijel) acte de naissance n° 00288 et acte de mariage n° 00544 dressé le 22 octobre 2008 à Hamma Bouziane (wilaya de Constantine) et ses filles mineures :

\* Ibtihel : née le 20 janvier 2012 à Constantine (wilaya de Constantine) acte de naissance n° 01312 ;

\* Rinad Djanet Errahmene : née le 4 juin 2015 à Constantine (wilaya de Constantine) acte de naissance n° 09487 ;

qui s'appelleront désormais : Soheib Mahfoud, Soheib Ibtihel, Soheib Rinad Djanet Errahmene.

— Boudjerana Messaoud, né le 3 mars 1966 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00043 et acte de mariage n° 00008 dressé le 17 août 1988 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) et sa fille mineure :

\* Fatma Zohra : née le 6 février 1999 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00009 ;

qui s'appelleront désormais : El Hani Messaoud, El Hani Fatma Zohra.

— Boudjerana Khedidja, née le 18 septembre 1990 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00117 qui s'appellera désormais : El Hani Khedidja.

— Boudjerana Lahcen, né le 1er juillet 1989 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00072 qui s'appellera désormais : El Hani Lahcen.

— Boudjerana Hocine, né le 17 avril 1993 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00057 qui s'appellera désormais : El Hani Hocine.

— Boudjerana Mohammed, né le 12 juillet 1994 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00092 qui s'appellera désormais : El Hani Mohammed.

— Boudjerana Lakhdar, né le 11 février 1974 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00025 et acte de mariage n° 00010 dressé le 20 juin 2001 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) et ses enfants mineurs :

\* Ayoub : né le 10 avril 2002 à Aflou (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00559 ;

\* Abdellatif : né le 28 avril 2007 à Aflou (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00857 ;

\* Asmaa Dhouha : née le 4 mai 2012 à Aflou (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 01214 ;

qui s'appelleront désormais : El Hani Lakhdar, El Hani Ayoub, El Hani Abdellatif, El Hani Asmaa Dhouha.

— Boudejrana Amina, née le 27 juillet 1997 à El Ghicha (wilaya de Laghouat) acte de naissance n° 00076 qui s'appellera désormais : El Hani Amina.

— Guenfoud Elnadir, né le 10 mai 1976 à Chelalet El Adhaoura (wilaya de Médéa) acte de naissance n° 00522 et acte de mariage n° 00029 dressé le 6 juillet 2004 à Djouab (wilaya de Médéa) et ses enfants mineurs :

\* Ayoub : né le 22 juillet 2009 à El Hammamet (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 02444 ;

\* Asma : née le 25 avril 2012 à Bab El Oued (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 01628 ;

\* Abdellah : né le 7 février 2007 à Bab El Oued (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 00434 ;

\* Abderrahmane : né le 3 avril 2005 à El Hammamet (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 00952 ;

qui s'appelleront désormais : Malek Elnadir, Malek Ayoub, Malek Asma, Malek Abdellah, Malek Abderrahmane.

— Guenfoud Rabah, né le 18 septembre 1985 à Djouab (wilaya de Médéa) acte de naissance n° 00293 et acte de mariage n° 00437 dressé le 28 juin 2009 à Bab El Oued (wilaya de d'Alger) et ses enfants mineurs :

\* Mohamede Abdelkayoum : né le 2 juin 2010 à Ain Taya (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 02762 ;

\* Serine : née le 28 décembre 2013 à Bab El Oued (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 05241 ;

qui s'appelleront désormais : Malek Rabah, Malek Mohamede Abdelkayoum, Malek Serine.

— Guenfoud Achour, né le 7 août 1990 à Djouab (wilaya de Médéa) acte de naissance n° 00196 qui s'appellera désormais : Malek Achour.

— Guenfoud Karima, née le 6 mars 1983 à Bologhine (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 00441 et acte de mariage n° 00029 dressé le 6 juillet 2004 à Djouab (wilaya de Médéa) qui s'appellera désormais : Malek Karima.

— Guenfoud Aissa, né le 1er juillet 1983 à Djouab (wilaya de Médéa) acte de naissance n° 00531 et acte de mariage n° 00311 dressé le 25 juillet 2007 à Bologhine (wilaya d'Alger) et ses enfants mineurs :

\* Youcef : né le 5 août 2008 à Blida (wilaya de Blida) acte de naissance n° 07495 ;

\* Ayoub : né le 13 mars 2012 à El Harrach (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 01878 ;

qui s'appelleront désormais : Malek Aissa, Malek Youcef, Malek Ayoub.

— Guenfoud Adel, né le 18 novembre 1987 à Djouab (wilaya de Médéa) acte de naissance n° 00338 qui s'appellera désormais : Malek Adel.

— Khergag El Houcine, né en 1974 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00041 et acte de mariage n° 00212 dressé le 1er janvier 2006 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) et ses enfants mineurs :

\* Chahinaz : née le 21 juillet 2007 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00249 ;

\* Dhaya Eddine : né le 13 mai 2009 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00143 ;

\* Akram : né le 7 juin 2015 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00181 ;

qui s'appelleront désormais : Ben Othmane El Houcine, Ben Othmane Chahinaz, Ben Othmane Dhaya Eddine, Ben Othmane Akram.

— Khergag Hafnaoui, né le 19 mai 1975 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00199 et acte de mariage n° 00083 dressé le 1er janvier 2005 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) par jugement daté le 1er mars 2006 et ses enfants mineurs :

\* Dounia : née le 22 juillet 2006 à Khenchela (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 02069 ;

\* Djehina : née le 13 octobre 2009 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00338 ;

\* Abdennour : né le 13 novembre 2012 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00392 ;

qui s'appelleront désormais : Ben Othmane Hafnaoui, Ben Othmane Dounia, Ben Othmane Djehina, Ben Othmane Abdennour.

— Khergag Messaoud, né le 17 juin 1979 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00270 et acte de mariage n° 00021 dressé le 1er janvier 2003 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) par jugement daté le 24 février 2004 et ses enfants mineurs :

\* Ihab : né le 12 février 2004 à Zeribet El Oued (wilaya de Biskra) acte de naissance n° 00108 ;

\* Nouamane : né le 5 octobre 2008 à Khenchela (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 03847 ;

\* Samaher : née le 23 septembre 2011 à Negrine (wilaya de Tébessa) acte de naissance n° 00171 ;

qui s'appelleront désormais : Ben Othmane Messaoud, Ben Othmane Ihab, Ben Othmane Nouamane, Ben Othmane Samaher.

— Khergag Laila, née le 26 septembre 1988 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00526 qui s'appellera désormais : Ben Othmane Laila.

— Khergag Yacine, né en 1990 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00462 qui s'appellera désormais : Ben Othmane Yacine.

— Khergag Hadda, née en 1944 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00404 et acte de mariage n° 00111 dressé en 1961 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) par jugement daté le 15 septembre 1996 qui s'appellera désormais : Ben Othmane Hadda.

— Khergag Ramzi, né le 19 mars 1994 à Zribet El Oued (wilaya de Biskra) acte de naissance n° 00247 qui s'appellera désormais : Ben Othmane Ramzi.

— Khergag Ahlem, née le 2 mai 1995 à Zribet El Oued (wilaya de Biskra) acte de naissance n° 00362 qui s'appellera désormais : Ben Othmane Ahlem.

— Khergag Abdellatif, né le 30 octobre 1992 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00653 qui s'appellera désormais : Ben Othmane Abdellatif.

— Khergag Monira, née le 13 juillet 1997 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00289 et acte de mariage n° 00166 dressé le 1er juillet 2011 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) par jugement daté le 21 mars 2012 qui s'appellera désormais : Ben Othmane Monira.

— Khargag Abdelhak, né le 8 mai 1990 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00256 et acte de mariage n° 00041 dressé le 18 mars 2012 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) et ses enfants mineurs :

\* Raouia : née le 16 avril 2003 à Ouled Rechache (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 00156 ;

\* Salah : né le 20 juillet 2013 à Khenchela (wilaya de Khenchela) acte de naissance n° 03791 ;

qui s'appelleront désormais : Ben Othmane Abdelhak, Ben Othmane Raouia, Ben Othmane Salah.

— Bradaa Mohammed, né en 1954 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 01331 et acte de mariage n° 00066 dressé le 18 octobre 1979 à Tasabit (wilaya d'Adrar) et sa fille mineure :

\* Nacira : née le 21 mai 2003 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 00128 ;

qui s'appelleront désormais : Razki Mohammed, Razki Nacira.

— Bradaa Fatma, née le 14 avril 1981 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 00039 et acte de mariage n° 00060 dressé le 25 septembre 2004 à Tasabit (wilaya d'Adrar) qui s'appellera désormais : Razki Fatma.

— Bradaa Boudjemaa, né le 2 décembre 1983 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 00226 et acte de mariage n° 00151 dressé le 9 décembre 2014 à Tasabit (wilaya d'Adrar) et son fils mineur :

\* Mohammed Fouad, né le 13 novembre 2015 à Adrar (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 02810 ;

qui s'appelleront désormais : Razki Boujemaa, Razki Mohamed Fouad.

— Bradaa Messaouda, née le 15 février 1986 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 00057 et acte de mariage n° 00065 dressé le 26 octobre 2008 à Tasabit (wilaya d'Adrar) qui s'appellera désormais : Razki Messaouda.

— Bradaa Abderrahmane, né le 28 mai 1988 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 00213 qui s'appellera désormais : Razki Abderrahmane.

— Bradaa Nadjiya, née le 19 octobre 1990 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 00372 et acte de mariage n° 00051 dressé le 2 avril 2014 à Tasabit (wilaya d'Adrar) qui s'appellera désormais : Razki Nadjiya.

— Bradaa Amina, née le 2 août 1993 à Laayad (wilaya d'Adrar) acte de naissance n° 00081 qui s'appellera désormais : Razki Amina.

— Guerda Hamza, né le 10 mai 1978 à Guemar (wilaya d'El Oued) acte de naissance n° 00197 et acte de mariage n° 00072 dressé le 22 mars 2010 à Guemar (wilaya d'El Oued) et ses enfants mineurs :

\* Dhia Eddine : né le 30 janvier 2011 à El Oued (wilaya d'El Oued) acte de naissance n° 01147 ;

\* Fares : né le 12 octobre 2014 à El Oued (wilaya d'El Oued) acte de naissance n° 07555 ;

qui s'appelleront désormais : Derguiche Hamza, Derguiche Dhia Eddine, Derguiche Fares.

— Bouhalloufa Hichem, né le 8 mai 1980 à Kouba (wilaya d'Alger) acte de naissance n° 02127 qui s'appellera désormais : Selmane Hichem.

— Menhous Said, né le 24 décembre 1980 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00656 qui s'appellera désormais : Billali Said.

— Menhous Zohra, née en 1963 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00074 et acte de mariage n° 00019 dressé le 18 février 1997 à Gué de Constantine (wilaya d'Alger) qui s'appellera désormais : Billali Zohra.

— Menhous Khadra, née le 1er octobre 1973 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00734 et acte de mariage n° 00217 dressé le 30 octobre 1995 à Gué de Constantine (wilaya d'Alger) qui s'appellera désormais : Billali Khadra.

— Menhous Ahmed, né le 4 avril 1975 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00295 qui s'appellera désormais : Billali Ahmed.

— Menhous Fatih, né le 25 septembre 1982 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00545 qui s'appellera désormais : Billali Fatih.

— Menhous Kheira, née le 26 novembre 1969 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00632 et acte de mariage n° 00714 dressé le 23 novembre 1995 à Sidi M'Hamed (wilaya d'Alger) qui s'appellera désormais : Billali Kheira.

— Menhous Ghania, née le 11 août 1979 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00451 et acte de mariage n° 00162 dressé le 6 avril 2009 à Gué de Constantine (wilaya d'Alger) qui s'appellera désormais : Billali Ghania.

— Menhous Nouredine, né le 11 mars 1977 à Hoceinia (wilaya de Aïn Defla) acte de naissance n° 00225 qui s'appellera désormais : Billali Nouredine.

— Lemaareg Mohamed Lamine, né le 25 mars 1984 à Bou Saâda (wilaya de M'Sila) acte de naissance n° 01205 et acte de mariage n° 00133 dressé le 12 février 2015 à Bou Saâda (wilaya de M'Sila) et son fils mineur :

\* Ibrahim Elkhilil : né le 6 août 2016 à Bou Saâda (wilaya de M'Sila) acte de naissance n° 03090 ;

qui s'appelleront désormais : Abdelwahab Mohamed Lamine, Abdelwahab Ibrahim Elkhilil.

— Lemaareg Omar Elmokhtar, né le 28 janvier 1992 à Ain El Melh (wilaya de M'Sila) acte de naissance n° 00124 qui s'appellera désormais : Abdelwahab Omar Elmokhtar.

— Zeboudja Fawzi, né le 2 octobre 1983 à Relizane (wilaya de Relizane) acte de naissance n° 03555 et acte de mariage n° 00835 dressé le 25 novembre 2013 à Oued Rhiou (wilaya de Relizane) et son fils mineur :

\* Khaled Zoubir, né le 9 mai 2015 à Oued Rhiou (wilaya de Relizane) acte de naissance n° 01020 ;

qui s'appelleront désormais : Bakhti Fawzi, Bakhti Khaled Zoubir.

— Zeboudja Yamina, née le 3 septembre 1989 à Relizane (wilaya de Relizane) acte de naissance n° 03329 qui s'appellera désormais : Bakhti Yamina.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 71-157 du 3 juin 1971, complété, susvisé, la mention en marge des actes de l'état civil des concernés par les nouveaux noms conférés par le présent décret sera requise par le procureur de la République.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 6 août 2017.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

-----★-----

**Décrets présidentiels du 14 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 6 août 2017 portant acquisition de la nationalité algérienne.**

-----

Par décret présidentiel du 14 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 6 août 2017, est naturalisée algérienne dans les conditions de l'article 9 bis de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, modifiée et complétée, portant code de la nationalité algérienne, la personne dénommée Goumar Tadaoual, née en 1941 à Ikalanzagarane, Arlit (Niger).

-----

Par décret présidentiel du 14 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 6 août 2017, est naturalisée algérienne dans les conditions de l'article 9 bis de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, modifiée et complétée, portant code de la nationalité algérienne, la personne dénommée Zaraket Ali, né le 5 mars 1949 à Markba (Liban).

## ARRETES, DECISIONS ET AVIS

### MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

**Arrêté du 2 Joumada Ethania 1438 correspondant au 1er mars 2017 portant nomination des membres du conseil d'orientation du centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Bousmail, wilaya de Tipaza.**

-----

Par arrêté du 2 Joumada Ethania 1438 correspondant au 1er mars 2017, les membres dont les noms suivent, sont nommés en application des dispositions de l'article 11 du décret exécutif n° 04-182 du 6 Joumada El Oula 1425 correspondant au 24 juin 2004, modifié et complété, portant création, organisation et fonctionnement des centres nationaux d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse du conseil d'orientation du centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Bousmail, wilaya de Tipaza pour une période de trois (3) ans renouvelable ;

— Karima Bahloul, représentante de la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, présidente ;

— Nawal Bouchentouf, représentante du ministre de la justice, garde des sceaux ;

— Fadila Ben Alal, représentante du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

— Toufik Jassim Marouane Amrani, représentant du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ;

— Nassima Balhadad, représentante du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels ;

— Soraya Zikara, représentante de la ministre de l'éducation nationale ;

— Imad Ait Saddik, représentant du ministre des affaires religieuses et des wakfs ;